

PROGRAMME DE FORMATION

Favoriser l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel éducatif, paramédical et social travaillant dans le milieu de l'éducation spécialisée.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Construire un parcours de scolarisation sans rupture en collaboration avec les partenaires de l'école.

Développer des pratiques d'accompagnement inclusives en milieu scolaire ordinaire.

Soutenir et accompagner les acteurs de l'école dans l'accueil et la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap.

Programme

"• Problématiques de la scolarisation des élèves en situation de handicap :

- Les processus d'insertion en milieu scolaire ordinaire.
- Problématiques historiques et contemporaines du handicap en France.
- Problématiques de l'inclusion scolaire à l'échelle européenne et en France.
- Politique de désinstitutionnalisation et évolution de l'offre médico-sociale :
 - Mécanismes de compensation et d'accessibilité dans le processus d'inclusion scolaire.
 - Politique de désinstitutionnalisation et rénovation de l'action sociale et médico-sociale.
 - L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- De l'intégration à l'inclusion scolaire :
 - Les dispositifs de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.
 - La formation des enseignants et des auxiliaires de vie scolaire.
 - Les AESH au sein de l'Education Nationale.
- Développement et coordination de l'offre médico-sociale et scolaire.

- Démarche Réponse accompagnée pour tous.
- Les nouvelles formes de coopération et de coordination à l'échelle du territoire."

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.